

L'EST ET LA CÔTE-NORD

TRAVERSE DE TADOUSSAC

Trois navires cet été

ANNIE ST-PIERRE
Collaboration spéciale

TADOUSSAC — Les automobilistes pourront encore compter sur les services d'un troisième navire, cet été, à la traverse Tadoussac/Baie-Ste-Catherine. Une mesure qui est reconduite jusqu'en septembre afin de désengorger les voies d'accès et éliminer les longues files d'attente qui exaspèrent les utilisateurs de la route 138.

C'est à compter du 30 juin que le traversier Joe Deschênes reprendra du service sur la rivière Saguenay, après avoir subi des modifications majeures ainsi qu'une cure de rajeunissement au coût de 14 millions\$ au chantier MIL de Lévis.

« Ce navire, vieux de 15 ans, a notamment été agrandi pour en augmenter sa capacité de transport qui passera de 60 à 74 véhicules à la fois », a indiqué la directrice de la traverse Tadoussac/Baie-Ste-Catherine, Mme Thérèse Dufour.

Deux autres traversiers (le Armand Imbeault et le Catherine Legardeur) relieront les municipalités de Tadoussac et Baie-Ste-Catherine entre le 30 juin et le premier septembre pour affronter le flot de circulation automobile estimé à 4070 véhicules par jour, pendant cette période. « Nous sommes aussi en train de procéder à l'allongement du quai de Baie-Ste-Catherine pour permettre aux navires d'accoster plus facilement. Il s'agit d'un projet de 1 million \$ », a indiqué M. Dufour.

Elle admet toutefois que la présence de trois navires entre ces deux rives de la Haute-Côte-Nord ne rend pas la traverse plus rapide mais permet uniquement d'éliminer les files d'attente à l'entrée ainsi qu'à la sortie des voies d'accès.

Mme Dufour croit qu'il s'agit d'une mesure temporaire puisqu'un autre 14 millions\$ a été consenti pour le radoub du navire Armand Imbeault, dès l'automne. « C'est la dernière année que nous aurons trois traversiers puisque l'an prochain, les deux navires posséderont chacun une capacité de transport de 74 véhicules », prévoit-elle.

Depuis deux ans, ces mesures mises en place pour solutionner le problème d'engorgement à la traverse Tadoussac/Baie-Ste-Catherine auront donc coûté près de 30 millions\$. Depuis tout ce temps, le député du comté, M. Gabriel-Yvan Gagnon, n'a toujours pas obtenu la production d'une étude de faisabilité pour la construction d'un pont entre les deux rives.

Éducateur spécialisé accusé d'agression sexuelle

CARL THÉRIAULT
Collaboration spéciale

RIMOUSKI — Le procès d'un éducateur spécialisé de l'école polyvalente Paul-Hubert de Rimouski, Gilbert Ruest, âgé de 43 ans, accusé d'agressions sexuelles sur deux jeunes élèves handicapés mentales s'est déroulé hier dans un cadre peu commun, au palais de justice de Rimouski.

L'une des deux présumées victimes s'est exprimée par l'intermédiaire d'un système vidéo en circuit fermé afin de n'avoir aucun contact avec l'accusé. La preuve de la Couronne, représentée par Me Sanda Blanchard, s'est terminée par le témoignage d'un témoin expert. Demain, l'avocat de la défense Me Gilles Gagnon déposera une requête devant le juge Jean-Paul Decoste pour qu'il puisse prendre connaissance des dossiers des présumées victimes. Les faits reprochés à cet éducateur à l'emploi de la commission scolaire La Neigette remontent entre 1993 et 1995. L'homme ne possède aucun antécédent judiciaire.

Le juge Jean-Paul Decoste qui entend la cause a tenu à visiter hier les lieux où se seraient déroulés les présumés gestes. Le procès de l'éducateur avait débuté en octobre. Une requête présentée par la défense pour interroger l'un des deux jeunes élèves sur un sujet contesté a reporté le procès à ce printemps.

La tension monte entre Sept-Îles et les Montagnais

La Ville veut imposer des tickets modérateurs sur des activités culturelles et sportives

ROBERT SAVARD
Collaboration spéciale

■ SEPT-ÎLES — Insatisfaite de l'entente qu'elle se dit contrainte de signer avec les Montagnais de Uashat et Maloténam, Sept-Îles refuse de leur vendre 300 terrains. Elle imposera aussi des tickets modérateurs sur certaines de ses activités culturelles et sportives.

La municipalité se résoud à fournir quatre services sur le territoire de la communauté: l'aqueduc, les égouts, la lutte contre les incendies et l'enfouissement des ordures, pour 185 000\$ par année. Elle cède également toute revendication sur certaines rues, pour lesquelles elle demandait un million\$.

Ce n'est pas de gaieté de coeur que les élus ont entériné cette entente, lundi soir. Certains conseillers municipaux, dont le maire suppléant, Jacques Thi-beault, mettent en doute l'impartialité des médiateurs gouvernementaux qui

sont à l'origine de cette entente. Pendant une sortie virulente, le maire suppléant est allé jusqu'à les traiter d'imposteurs.

En signe de mécontentement, la municipalité signifie, par voie de résolution, son refus catégorique de vendre 300 terrains aux Montagnais, qui en auront besoin éventuellement dans leurs projets d'expansion. Cette transaction pourrait représenter, à elle seule, plus de 4 millions\$.

Par ailleurs, la foudre municipale devrait aussi s'abattre sur les services

culturels et sportifs. D'ici les prochaines semaines, le Conseil devrait adopter un règlement imposant un ticket modérateur pour tout autochtone demeurant sur la réserve. La mesure s'appliquerait également à tout citoyen des municipalités périphériques.

Cette annonce a fait sortir de ses gonds le chef du Conseil de bande de Uashat et Maloténam, Elie Jacques Jourdain. « C'est incroyable d'imaginer des choses semblables, a-t-il répliqué. Il faut faire attention avec des mesures de la sorte, c'est un jeu qui se joue à deux ».

Sans entrer dans les détails, le chef a indiqué qu'« à chaque fois que la municipalité posera un geste de la sorte, il y aura réplique de la part du Conseil de bande ». Mécontent des agissements de ses voisins, le chef Jourdain songe sérieusement à se retirer de tous les comités où il siège conjointement avec la municipalité. Il a nommé, entre autres,

ceux pour le centre de détention, l'aéroport et la Société portuaire locale.

Les Montagnais s'expliquent mal la façon d'agir du Conseil municipal. « La vente de terrains à la communauté aurait été une excellente façon d'obtenir une « juste compensation » pour eux, ajoute M. Jourdain. Au lieu de cela, ils ferment la porte et laissent la tension monter entre les deux communautés. C'est indécent ».

La communauté montagnaise aura besoin de 300 terrains dans ses projets de développement futurs. Une alternative était de les acheter de la municipalité, dans un secteur non développé, situé dans la portion nord-ouest du Boul. des Montagnais. Le Conseil municipal vient de réclamer un engagement formel du fédéral à ce que les limites de la réserve ne soient pas extensionnées à même le territoire de la Ville de Sept-Îles.

Tout un départ pour la pêche au crabe



COLLABORATION SPÉCIALE, ANDRÉ BÉCU

La saison de pêche au crabe a mis 19 jours avant de démarrer dans le sud de la Gaspésie et au Nouveau-Brunswick, mais il aura fallu moins d'une journée pour assister aux débarquements venant de la zone du sud du golfe, après le lancement de lundi. Des débarquements ont eu lieu hier dans les quatre usines gaspésiennes, à Paspébiac, Gascons, Grande-Rivière et Sainte-Thérèse. Il faut dire que sept crabiers avaient eu le temps de déposer leurs trappes au fond de l'eau avant l'annonce du boycott. De plus, les autres pêcheurs n'ont pas eu besoin d'aller loin. La plupart des 38 crabiers livrant dans les usines gaspésiennes sont restées en vue de la côte. « Les rapports des biologistes indiquent que le crabe est abondant et de bonne qualité cette année dans la baie des Chaleurs et à l'entrée du golfe. On va essayer ça », indiquait lundi au SOLEIL le crabier Richard Desbois, qui livre à Unipêche, de Paspébiac, une usine dans laquelle il détient des actions. Sur la photo, le crabier L'Océanic, propriété du capitaine Mario Syvrais, a accosté hier au quai de Sainte-Thérèse à Gaspé. G.G.

Projet de fermeture pour la Villa Saint-Pascal et le centre Sainte-Anne de la Pocatière

La région de Kamouraska doit affronter des coupures de 6 millions\$ dans son réseau de santé

MARC LAROUCHE
Collaboration spéciale

■ SAINT-PASCAL — Le conseil d'administration de l'hôpital Notre-Dame de Fatima de La Pocatière s'est prononcé en faveur de la fermeture complète de la Villa Saint-Pascal et du centre Sainte-Anne de La Pocatière, deux des cinq centres d'hébergement et de soins de longue durée pour personnes âgées de la région de Kamouraska. Cependant, rien n'est encore joué puisque les deux autres intervenants impliqués ont élaboré d'autres scénarios.

La Villa Saint-Pascal fait partie d'un réseau régional comptant quatre établissements, soit le centre d'Anjou de Saint-Pacôme, le centre Thérèse Martin de Rivière-Ouelle, et la Villa Marie de Saint-Alexandre.

Quant au centre hospitalier de La Pocatière, il est intégré à l'hôpital Notre-dame de Fatima. La recommandation finale de ce dernier est de fermer complètement la Villa Saint-Pascal et le centre

Sainte-Anne, ce qui représente la fermeture de 113 lits d'hébergement en soins de longue durée pour personnes âgées.

Les conseils d'administration du CLSC et des Centres d'hébergement quant à eux se réunissent hier soir. Au moment de mettre sous presse, les rencontres n'étaient pas encore terminées, mais d'autres hypothèses étaient envisagées. Ainsi, plutôt que la ferme-

ture complète de la Villa Saint-Pascal, l'un des scénarios présentés prévoit à compter de 1999, l'abolition de 28 lits à la Villa, qui en compte actuellement 58. Les locaux laissés vacants abriteraient le CLSC des Aboiteaux, dont le bail actuel de location se termine en l'an 2000. Les services administratifs du CLSC, du regroupement des centres d'hébergements et de l'hôpital, qui seront éventuellement unifiés, seraient aussi relocalisés à la Villa, ce qui représenterait des économies supplémentaires puisqu'un seul conseil d'administration et une seule équipe de direction serait formée.

La région de Kamouraska doit faire face à des coupures d'environ 6 millions\$ dans son réseau de santé. Les lits d'hébergement en soin de longue durée doivent passer de 294 à 181 d'ici 3 ans, ceux de courte durée de 85 à 50, tandis que les services de résidences de type « familial » passeraient de 23 à 112.

PETITE-VALLÉE

Le Festival en chanson aura peine à boucler son budget

HENRI MICHAUD
Collaboration spéciale

PETITE-VALLÉE — Même si la cuvée 1996 du Festival en Chansons de Petite-Vallée s'avère prometteuse, les organisateurs de l'événement feront des pieds et des mains pour obtenir une reconnaissance nationale et l'enveloppe budgétaire qui l'accompagne.

La non-reconnaissance gouvernementale, combinée au désengagement partiel de la Société Radio-Canada, fait mal aux organisateurs. « Les compressions de la SRC nous coûteront quelque 20 000\$, précise le coordonnateur du Festival, Michel Deschamps. Il nous faudra verser le salaire des musiciens, louer l'équipement sonore et payer l'animateur. Mais la société d'État maintient sa collaboration pour l'enregistrement des meilleurs moments du Festival et la diffusion de l'événement, à l'échelle nationale ». La parution d'un troisième disque compact est toutefois hypothéqué.

Pour sa part, le Conseil des arts et des lettres du Québec versera 20 000\$ des 49 000\$ espérés. Ces mauvaises nouvelles pourraient avoir un impact, à moyen terme, sur la survie de l'événement.

Heureusement, le Mouvement Desjardins, Câblo G et Québec-Téléphone sont venus à la rescousse du Festival. « Desjardins versera une contribution annuelle de 10 000\$ au cours des deux prochaines années », précise le président de la Fédération régionale, Raymond Gagné. Les autres commanditaires principaux, dont Air Alliance, financeront les soirées semi-finales.

Cette année, neuf auteurs-compositeurs-interprètes et autant d'interprètes monteront sur les planches du Centre socio-culturel de Grande-Vallée. Six seront de la région de Québec et 14 sont des nouveaux venus.

Il s'agit de Pierre-Édouard Asselin, Daniel Boucher, Michel Bourdon, Sylvain Denfer, Gilles Parent, Marc Proulx, Barbara Secours, Sonia Bertrand, Sabrina Brisson, Fabiola Cacciatore, Céline Faucher, Claudia Forget, Lilliane Jodoin et Claudie Marceau. Les quatre autres: Manon Lévesque, Richard Rochette, Marie-Pierre Fournier et Annie Quenont, deux Gaspésiennes, en seront à leur deuxième expérience. Au total, 110 artistes ont participé aux auditions.

Cette année, le festival sera présenté du 30 juin au 7 juillet. Les trois soirées seront animées par Alain Dumas.

GASPÉSIE

Prix de la justice

Lucie Grenier, de Laval, qui avait recueilli 3258 signatures en 1994 pour sauvegarder le train de passagers gaspésien Chaleur, de Via, est en nomination pour recevoir le Prix de la justice, une récompense qui sera dévoilée le 7 juin et qui a pour but de souligner la réalisation ou la carrière d'un(e) citoyen(ne) qui a travaillé de façon exceptionnelle à l'application et à la promotion des principes fondamentaux de la justice, l'accessibilité, la qualité et l'universalité. M^{me} Grenier, dont le frère Normand est employé de Via à Chandler, avait amassé les signatures en se rendant trois fois par semaine, d'avril à octobre, à chaque départ du train Chaleur à la Gare centrale de Montréal. Elle avait mobilisé 10% de l'ensemble des personnes qui ont signé la pétition visant à sauver le train Chaleur, alors menacé de suppression par Via. M^{me} Grenier milite maintenant au sein de l'organisme-Transport 2000 Québec et elle s'oppose à l'adoption du projet de loi C-101, qui facilitera la vente et l'abandon de tronçons ferroviaires. G.G.

MONT-JOLI

Services corporels sur des enfants

Un résident de la municipalité de Saint-Jean-Baptiste, près de Mont-Joli, Maurice Tardif, âgé d'une quarantaine d'années, devra répondre à des accusations de services corporels sur des mineurs. L'accusé qui a comparu au palais de justice à Mont-Joli aurait exercé en avril 1995 et mars 1996 une force physique démesu-



Une marche de 250 kilomètres

Dix jeunes de 14 à 16 ans, de Rimouski, effectuent depuis hier une longue marche de 250 kilomètres, en reliant leur ville à Campbellton. Le petit groupe, dirigé par le professeur suisse Jean-François Reber, a quitté la polyvalente Paul-Hubert tôt lundi matin. Si tout va bien, les marcheurs devraient atteindre Campbellton, au Nouveau-Brunswick, le 4 juin. Expert de la marche, Reber compte une douzaine d'exploits similaires en Europe. Il a déjà franchi 700 km entre

Lausanne et Venise. Le but de ce périple: une expérience de vie exceptionnelle et un grand défi personnel. Chaque marcheur porte son matériel et ses vivres. La nuit, les jeunes dorment à la belle étoile. À destination, ils remettront les messages du maire de Rimouski, M. Michel Tremblay, et du président des Fêtes des 300 ans, M. Irvin Pelletier, au maire de Campbellton, M. Bruce MacIntosh, invitant sa population à participer aux célébrations du tricentenaire de Rimouski. E. W.

EST DU QUÉBEC

Déjeuner en pyjama

Les concessionnaires McDonald's de l'Est du Québec et de la Côte-Nord participent activement au financement des activités

de l'Association du cancer de l'Est du Québec (ACEQ). Le dimanche 2 juin, pour chaque repas (5\$) servi, 2,65\$ iront à l'ACEQ. Les billets sont en vente après des membres des clubs Optimiste ainsi qu'aux comptoirs des restaurants McDonald's et d'autres points de vente identifiés C.T.

MATANE

La Régie doit entendre raison

La MRC de Matane s'oppose à toutes compressions budgétaires imposées au Centre hospitalier de Matane ayant pour effet de diminuer les services actuellement dispensés. Elle demande au premier ministre Lucien Bouchard et au ministre de la Santé et des Services sociaux, Jean Rochon, d'intervenir personnellement dans le dossier afin de ramener la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent à la raison et ainsi assurer le maintien des services offerts à l'hôpital de Matane. Finalement, la MRC appuie la coalition d'organismes du milieu qui s'oppose à la suppression de services. R.P.

MATANE

Pas des pinottes

Quatre municipalités de la circonscription de Matane réaliseront des travaux d'infrastructures totalisant 257 000\$. Ces projets sont financés par le Québec, le fédéral et les municipalités concernées. Pour le député de Matane, Matthias Rioux, cela fait plaisir qu'il reste encore de l'argent pour les municipalités. «Un quart de million\$, ce n'est tout de même pas des pinottes.» En y engageant 81 000\$, Saint-Adelme améliorera la qualité de l'eau potable. Les Boules apportera des améliorations de 60 000\$ au garage municipal. Cap-Chat consacrera 44 000\$ à la rénovation de l'hôtel de ville. Et Saint-Noël consacrera 72 000\$ pour installer un réseau d'aqueduc et d'égoût domestique sur la route McNider Sud. R.P.

ÉVÉNEMENT AUBAINES D'UN MILLION DE DOLLARS DE CHAUSSURES 20% À 40% DE RABAIS

sur toutes les chaussures et sandales à prix courant pour femmes. Jusqu'au 2 juin. Ne comprend pas les chaussures athlétiques.

Jusqu'à
50% de rabais
sur un choix d'articles
dans tout le magasin

Vente Surprise
EATON
TOUTE LA SEMAINE!

Des centaines d'articles en vente partout en magasin. Jusqu'au dimanche 2 juin.

Les rabais s'appliquent au prix original détaxé. La sélection peut varier d'un magasin à l'autre.

Jusqu'à

50% de rabais

SUR MODE DESIGNER POUR FEMMES*

Sélection de modèles printaniers de Liz Claiborne, Jones New York, Bianca, Nygård Collections, Louben, Esprit, Tan Jay. Comprend tailles petites et En plus.

25% de rabais

SÉLECTION DE VÊTEMENTS MODE DESIGNER POUR HOMMES*

*La sélection peut varier d'un magasin à l'autre. Pas toutes les marques dans tous les magasins. Exception: Solderie des manufacturiers.

NE PAYEZ PAS AVANT MAI 1997

Tout pour votre maison. Détails en magasin.

À l'achat de 300\$ ou plus (avant taxes) avec votre carte Eaton. Sur approbation de crédit. Offre prolongée jusqu'au 9 juin. Frais d'administration de 25 \$ et taxes applicables payables au moment de l'achat.

NOUS PAIERONS LE DOUBLE DE LA TPS

Pour tous les meubles, les gros électroménagers, les aspirateurs, les téléphones, les appareils audio-vidéo et les couvre-planchers, déjà offerts à prix de liquidation.

Eaton déduira l'équivalent du double de la TPS sur le montant de votre achat. En vigueur jusqu'au 2 juin.

30% DE RABAIS

SUR LES ACCESSOIRES POUR L'EXTÉRIEUR
Ustensiles pour barbecues, parasols pour patio et coussins de chaises.

Exception: les réservoirs pour barbecues. En vigueur jusqu'au 2 juin.

30% À 50% DE RABAIS SUR TOUTE LA LITERIE FIN DE SÉRIE

Draps, édredons, couvre-lits, édredons piqués et autres.

Exception: Solderie des manufacturiers.

Plus de 66 ans à votre service
AVANT D'ACHETER AILLEURS venez comparer nos prix...

JEEP TJ 1997

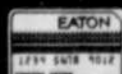
Plusieurs modèles pour livraison immédiate



A partir de **17 200\$**
Avec ce prix, vous aurez en plus un garage recommandé par le CAA et gagnant du prix d'excellence Chrysler Canada.

MAISONNEUVE
Jeep Eagle

138, Maisonneuve / 47, boul. René-Levesque Est (à côté du Grand Théâtre)
529-8135



Eaton. On veut être votre magasin.



LE SOLEIL, JEAN VALLIÈRES

Claude Sauvé, directeur de la programmation chez Vidéotron, Yvon Forgues, président du conseil de Télécomm 9, et Diane Legris, vice-présidente à la programmation de Vidéotron, ont inauguré hier les nouveaux locaux de la télévision communautaire de Québec.

Nouveaux locaux pour Télécomm 9

YVES THERRIEN
Le Soleil

■ QUÉBEC — Télécomm 9 a inauguré ses nouveaux locaux hier au 150, René-Lévesque Est, et célébré les prix remportés par trois de ses émissions au congrès de l'Association des programmeurs de la télé-distribution du Québec.

En relogant la télévision communautaire au coeur de Québec, Vidéotron a investi 173 000 \$ dans l'aménagement des infrastructures de production et en ajoutant de l'équipement à ce qui existait déjà. La superficie des locaux passe de 2300 pieds carrés à 6000 pieds carrés donnant ainsi plus d'espace à la centaine de bénévoles qui produisent une dizaine d'émissions originales par semaine.

« Nous avons maintenant les moyens de renouveler notre programmation et d'assurer une meilleure qualité de production », soulignait en entrevue M. Yvon Forgues, président du conseil d'administration de Télécomm 9.

En onde 24 heures sur 24, la télévision communautaire dessert 180 000 abonnés sur le territoire compris entre Donnacona et Boischatel. Plus de 60 % du contenu est produit locale-

ment, rediffusions comprises. Le reste de la programmation provient d'autres télévisions communautaires du Québec, comme Lévis par exemple.

Par ailleurs, lors du congrès de l'Association des programmeurs de la télé-distribution du Québec, l'équipe de production de l'émission Médévale de Québec a remporté le prix d'excellence dans la catégorie « Événements spéciaux ».

Les émissions Lire à tout prix et Les Ados en folie... en vacances ont obtenu la troisième place respectivement dans les catégories « Arts et culture » et « Jeunesse ». Près d'une centaine d'émissions étaient en lice au concours, les gagnants du premier prix par catégorie se rendront en finale canadienne à Edmonton en juin.

EN BREF

Alain Dumas fera sa 200e victime

Vendredi à 16 h 15, sur les ondes de CHIK-FM (98,9), Alain Dumas ajoutera une 200e victime à ses aventures téléphoniques. Eh oui, depuis septembre dernier, 200 personnes sont tombées dans un piège tendu par l'humoriste, créateur du populaire personnage de Jean-Guy Hood. Le boulot ne manque pas actuellement pour Alain Dumas. En fin de semaine, il enfilera son pyjama pour passer la nuit de samedi à dimanche en compagnie de... Patricia Paquin sur le plateau du Téléthon Opération Enfant Soleil (TVA). Le tandem animera ainsi sa troisième Nuit des jeunes espoirs. Alain Dumas qui conçoit de nouveaux projets radiophoniques pour l'automne, sera en spectacle du 17 juillet au 17 août au Théâtre Jacques-Cartier de Sherbrooke. J.D.

Radio Rock-Détente en France

Si vous voyagez sur les routes de France cet été, il est possible que vous entendiez la voix de Joanne Boivin, l'animatrice de CITE Rock-Détente 107.5. C'est que la station radiophonique de Québec et le Réseau français Europe 2 ont convenu d'échanger des animateurs durant les semaines du 22 et du 29 juillet. Joanne Boivin s'installera derrière le micro de la station de Strasbourg pour animer une émission du lundi au vendredi. Durant cette période, l'animatrice alsacienne Olivia Pascal nous rendra visite pour présenter une émission en direct des studios de CITE. J.D.

OUUPS !

Billy Bishop... c'est pour les 3, 4 et 5 juin

Une erreur s'est glissée dans notre édition de lundi, alors que nous annonçons Billy Bishop Goes To War au Café-spectacles du Palais Montcalm pour jeudi de cette semaine. L'acteur Howie Muir présentera plutôt son spectacle les 3, 4 et 5 juin.

WASHINGTON

Exposition sur les précurseurs des Impressionnistes

■ WASHINGTON, (AFP) — Ils venaient de France, d'Allemagne ou de Grande-Bretagne, soucieux de capter les lumières de l'aube ou du soir sur la campagne romaine, et ignoraient que leur façon de peindre en plein air donnerait naissance bien plus tard à l'Impressionnisme.

L'exposition « Dans la lumière de l'Italie » (In the Light of Italy), qui vient de s'ouvrir à la National Gallery of Art, à Washington, présente un aperçu des recherches et essais des différents peintres européens qui, entre 1780 et 1840, effectuèrent un véritable travail de pionnier en décidant d'aller à la rencontre de la nature avec leur chevalet.

Jean-Baptiste Camille Corot (1796-1875), dont on fête cette année le bicentenaire, se taille la part du lion dans cette exposition, regroupant en tout 130 oeuvres de 48 artistes.

Plusieurs des études et tableaux de l'artiste français, réalisés lors de son premier séjour italien, de 1825 à 1828, y sont exposés, comme une vue du Tibre ou du château Saint-Ange, à Rome.

Il s'agissait alors pour Corot d'exercer son oeil et sa technique devant les paysages et les variations de la lumière. Rien ne valait pour cela, selon lui, de quitter l'atelier où les peintres étaient trop souvent confinés.

Cette façon de saisir le motif sur place, des paysages vallonnés ou les perspectives des toits de Rome ou de Naples, était alors inédite. Elle allait donner naissance, dans les années 1860, à l'Impressionnisme.

Jean-Baptiste Camille Corot considérait ces études tout simplement comme des exercices de style. Il ne pensait pas qu'elles puissent mériter d'être présentées au public. Seul un cercle étroit d'amis connaissait ces oeuvres. Les tableaux présentés à la National Gallery of Art ne furent ainsi véritablement découverts qu'après la mort de l'artiste, en 1875, lorsque le mobilier de son atelier fut mis aux enchères.

Il fallut même attendre le XXe siècle pour qu'un descendant de l'artiste anglais Thomas Jones (1742-1803) s'avise de l'intérêt que présentaient ces esquisses réalisées par son ancêtre à Rome ou à Naples entre 1776 et 1783, représentant notamment les reflets changeants

du ciel. Pourquoi l'Italie? Le passé antique prestigieux du pays, propice au thème romantique des ruines, le climat et les lumières de la Méditerranée, ne pouvaient qu'attirer ces jeunes peintres venus des quatre coins de l'Europe.

L'exposition de la National Gallery of Art présente, aux côtés de Corot, des tableaux d'artistes plus ou moins connus tels que le Suisse Jacques Sablot (1749-1803), le Belge Simon Denis (1755-1812), les Allemands Johann Joachim Faber (1778-1846) ou Carl Blechen (1798-1840), le Danois Christoffer Wilhelm Eckersberg (1783-1853) ou le Norvégien Johan Christian Dahl (1788-1857).

« Dans la lumière de l'Italie » se tiendra à Washington jusqu'en septembre, avant d'être présentée au Musée de Brooklyn (New York), d'octobre à janvier, puis à Saint-Louis, dans le Missouri, l'année prochaine.

Elle a été rendue possible par des prêts de nombreux musées d'Europe et des États-Unis, ainsi que par des prêts de collections particulières.

RENÉ RICHARD et la FORÊT
CONCERT BÉNÉFICE - le mercredi 29 mai à 19h30
MUSIQUE POUR LES ÉMOTIONS PURES
GYORGY FERENCZI, violoncelle
MICHEL FOURNIER, piano
CORELLI PROKOFIEV, BRAHMS, CHAUSSON
Réservation: 681-3010
INFORMATION: 2141, CHEMIN SAINT-LOUIS, SILLERY

TAKADJA AU D'AUTEUIL CE SOIR

Envoûtante polyrythmie pur noir et blanc

PIERRE-PAUL NOREAU
Le Soleil

■ QUÉBEC — Musique vivante, rythmes magnétiques, exotisme aux couleurs de l'Afrique de l'Ouest, le groupe « Takadja » crée une atmosphère envoûtante à laquelle le corps ne sait résister.

Francine Martel sait bien de quoi elle parle lorsqu'elle décrit l'effet de sa musique sur celles et ceux qui s'y abreuvent. Elle en a maintes fois constaté l'influence, et ce même sur disque, puisque le CD du groupe a décroché le Juno des musiques du monde il y a quelques semaines, devant le très entendu et très populaire « Allegría » du Cirque du Soleil.

Pour la fondatrice et membre à part entière de « Takadja », cette reconnaissance de la part des experts devient une belle carte de visite.

« Avec le Juno, ça devient difficile de l'ignorer dans les festivals et de faire comme si tu n'existais pas, explique-t-elle en entrevue téléphonique de la Côte-Nord. C'est également une ouverture pour tout le Canada et même pour les États-Unis. »

Comme un bonheur ne vient jamais seul... la musicienne originaire de Québec verra donc, pour la première fois en juillet, son groupe monter sur l'une des scènes du Festival d'été de Québec, une fête qui prenait pas mal de temps à venir à son goût. À travers une tournée assez bien remplie, il y aura une participation au Festival de jazz de Montréal, un séjour dans les grandes villes de l'Ouest canadien en août, et plusieurs autres projets intéressants qu'il reste à finir de ficeler.

« Takadja » est un peu comme le fruit mûr. Il a d'abord été lancé en 1989 par Francine Martel, au moment où elle brûlait de mettre à profit son énergie et toute la recherche musicale qu'elle avait menée en Afrique, tout particulièrement sur la musique du Sénégal, de la Guinée et du Mali. Au fil des expériences, des départs et des ajouts, son ensemble a progressé dans le contraste et la complémentarité, comptant actuellement sur un noyau de musiciens noirs et blancs dont les mains battent en fabuleuse polyrythmie sur des instruments traditionnels africains. Un deuxième disque sera d'ailleurs enregistré en juin.

Aujourd'hui à 20h30 au D'Auteuil, les six musiciens, chanteurs, danseurs et percussionnistes seront accompagnés de deux danseuses si l'espace est suffisant. « Dans le monde occidental, c'est l'harmonie et la mélodie qui ont été travaillées. Dans la musique africaine, le développement s'est fait dans la façon de croiser les rythmes. Ce n'est pas une musique commerciale, mais c'est une musique vivante à laquelle le public répond très bien. » Ce n'est pas par hasard que le groupe s'appelle « Takadja », un mot de la langue Guéré de la Côte d'Ivoire qui signifie: vibrer en dansant!



L'âme de Takadja, c'est Francine Martel (à gauche) avec un djembé sur la photo. Ses complices sont Nathalie Dussault (kora), le danseur Oumar N'Diaye Martinos (djembé), (à gauche en arrière) Alassane Fall (remplacé ce soir par Nabi Kamara à la guitare), Youssou Seck (doundoumba et kenkeni) et Robert Lépine (balafon).

ARCHAMBAULT

LA PLUS GRANDE MAISON DE MUSIQUE ET LIVRES AU QUÉBEC

Venez rencontrer Diane Tell lors d'un mini-récital à notre magasin de Place Ste-Foy le vendredi 31 mai à 19h30

OUVERT 7 JOURS MÊME LE DIMANCHE



13⁹⁹ 8⁹⁹

PROMOTION EN VIGUEUR JUSQU'AU 5 JUIN

musique d'auteuil

* MEMBRE DU GROUPE ARCHAMBAULT

LE PLUS GRAND DISQUAIRE À QUÉBEC

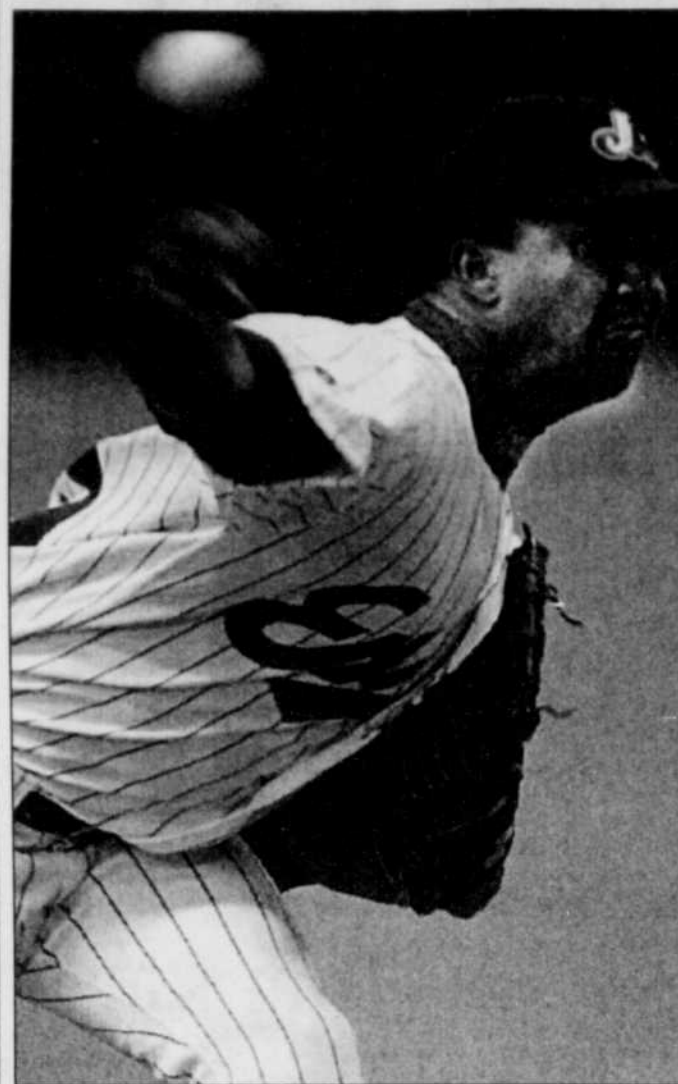
Place Ste-Foy • Stationnement gratuit Place d'Youville et Hôtel de Ville (1 heure) 1095, rue Saint-Jean (Vieux-Québec)

BASEBALL MAJEUR

LES RETOURNES

EXPOS Le duel

Suite de la D1



Pedro Martinez en a grimacé un coup.

Martinez se dirigeait vers une victoire bien méritée quand il a donné un simple à Marc Newfield après deux retraits à la huitième. Lopez a ensuite frappé son circuit avec un compte de deux balles et aucune prise.

Toujours à son mieux contre les Padres, il n'a donné que quatre coups sûrs et un but sur balles en huit manches. La dernière fois que les Expos l'ont emporté, il était le partant à San Francisco.

Martinez et Bob Tewksbury se sont livré un duel épique. Le partant des Padres n'a donné que quatre coups sûrs, deux buts sur balles et un point en huit manches. Il a retiré les 15 derniers frappeurs à lui faire face avant de céder le monticule à Hoffman à la neuvième.

Avant le circuit de Lopez, Martinez n'avait connu qu'une manche difficile, la deuxième, quand il a donné des simples à Ken Caminiti et Wally Joyner.

EN BREF

Pas de changement

Moises Alou portait des lunettes pour la première fois hier lors de l'exercice au bâton. Il attendra cependant avant de les utiliser durant les matchs. Il veut d'abord s'habituer aux reflets des lumières. « Je vais peut-être les porter à Ottawa (jeudi) », a-t-il dit. Alou a subi un examen de la vue lors du voyage des Expos sur la Côte Ouest. Dans l'après-midi, son père a essayé les lunettes et il a dit qu'il n'avait pas vu un gros changement. « Quand on affronte un gars qui lance à 95 milles à l'heure, ça ne fait aucune différence, a-t-il dit. Quand on est au bâton, on n'a pas vraiment besoin de lunettes. Tout est dans la tête. C'est plus mental qu'autre chose. Felipe a souligné qu'il porte des lunettes depuis près de 40 ans mais qu'il les utilise uniquement durant les matchs. Il a la même prescription depuis 1957! « J'étais dans une léthargie et j'avais alors subi un examen de la vue. J'ai ensuite obtenu deux coups sûrs... »

Grudzielanek absent

Mark Grudzielanek n'était pas dans la formation partante en raison d'une contusion au coude gauche, une blessure qu'il a subie quand il a été atteint lundi par un tir de Joey Hamilton. La blessure est douloureuse et Grudzielanek avait de la difficulté à bouger son bras, hier. Des radiographies ont révélé qu'il n'y a aucune fracture mais il pourrait être à l'écart pendant quelques jours.

Urbina au poste

Ugueth Urbina (2-0) sera le partant des Expos ce soir lors du troisième match contre les Padres. Il sera opposé au vétéran gaucher Fernando Valenzuela (3-2).

À Ottawa

Les Expos affronteront les Lynx à Ottawa, demain soir. Tavo Alvarez, blessé depuis le 15 mai en raison d'une elongation musculaire à la cuisse, sera un des lanceurs utilisés.

LIGUE NATIONALE

Lundi 27 mai
San Diego 4, Montréal 2 (10 m.)
Cincinnati 1, Floride 3 (5e manche)
Houston 5, Pittsburgh 6
Colorado 5, St. Louis 2
Atlanta 9, Chicago 1
Cincinnati 2, Floride 6

Mardi 28 mai
San Diego 3, Montréal 2 (10 m.)
Cincinnati 1, Floride 3 (5e manche)
Houston 5, Pittsburgh 6
Los Angeles 3, Philadelphie 9
San Francisco 9, New York 4
Atlanta à Chicago, remis, pluie
Colorado 3, St. Louis 4 (5e manche)

Mercredi 29 mai
San Diego (Valenzuela 3-2) à Montréal (Urbina 2-0), 19h35, TOS
Atlanta (Simontz 10-1) à Chicago (Trachsel 3-3), 14h20
Cincinnati (Portugal 0-4) en Floride (Burkett 3-6), 19h05
Houston (Wall 1-0) à Pittsburgh

(*) (F1)
Atlanta à Cincinnati, 13h05
Los Angeles à New York, 16h05
Colorado à Pittsburgh, 19h05
San Diego à Philadelphie, 19h05
Chicago en Floride, 19h05
Houston à St. Louis, 20h05

Dimanche 2 juin
San Francisco à Montréal, 13h35, RDS
San Diego à Philadelphie, 13h35
Colorado à Pittsburgh, 13h35
Los Angeles à New York, 13h40
Houston à St. Louis, 14h15
Chicago en Floride, 16h35
Atlanta à Cincinnati, 20h05

Lundi 3 juin
Colorado à Pittsburgh, 15h05
San Francisco à Cincinnati, 19h35
New York à Atlanta, 19h40
Philadelphie à Chicago, 20h05
St. Louis à San Diego, 22h05

CLASSEMENT (saison de 162 matchs)
(Matchs en Floride et St. Louis non compris)

DIVISION EST

G	P	Moy.	Diff.	Série	Domicile	Étranger	10 der.	
ATLANTA	33	17	660	—	2g	20-9	13-8	8-2
#-MONTRÉAL	29	23	558	5.0	5p	16-9	13-14	2-8
PHILADELPHIE	25	24	510	7.5	2g	9-11	16-13	5-5
FLORIDE	26	26	500	8.0	2g	17-11	9-15	6-4
NEW YORK	21	28	429	11.5	2g	11-11	10-17	5-5

DIVISION CENTRALE

G	P	Moy.	Diff.	Série	Domicile	Étranger	10 der.	
HOUSTON	26	27	491	—	1p	12-14	14-13	5-5
ST. LOUIS	22	28	440	2.5	2p	9-13	13-15	5-5
CINCINNATI	19	26	422	3.0	2p	10-13	9-13	3-7
CHICAGO	21	30	412	4.0	5p	15-13	6-17	2-8
PITTSBURGH	20	31	392	5.0	1g	9-17	11-14	3-7

DIVISION OUEST

G	P	Moy.	Diff.	Série	Domicile	Étranger	10 der.	
SAN DIEGO	33	19	635	—	2g	17-11	16-8	7-3
LOS ANGELES	27	25	519	6.0	1p	16-9	11-16	6-4
COLORADO	24	23	511	6.5	2g	15-10	9-13	8-2
SAN FRANCISCO	25	24	510	6.5	2p	11-13	14-11	5-5

RENDMENT DES EXPOS

AU BÂTON

No	Ab	Pc	Cs	Pp	Cc	Bv	Moy
18-Moises Alou	191	30	48	35	3	3	251
11-Shane Bieber	112	12	24	17	4	2	214
24-Darrin Fletcher	141	18	36	27	5	0	255
30-Cliff Floyd	33	2	6	2	0	3	182
4-Mark Grudzielanek	230	47	79	23	10	3	343
3-Mike Lansing	200	38	64	13	2	10	320
29-Sherman Obando	96	13	24	4	0	0	259
40-Henry Rodriguez	187	35	58	52	18	1	310
7-F. Santangelo	103	12	28	17	1	1	272
21-David Segui	157	25	51	27	5	0	325
9-Dave Silvestri	85	11	20	9	0	1	235
2-Tim Spehr	19	2	0	0	0	1	300
5-Andy Stankiewicz	26	5	6	2	0	0	214
25-Lenny Webster	50	4	10	3	0	0	200
22-Rondell White	100	12	30	19	3	4	300
TOTAUX	1829	275	498	284	55	36	272

AU MONTICULE

No	V	D	Vp	Ml	Pm	Bb	Rb	Mp	Moy
48-Tavo Alvarez	1	0	15.0	7	10	5	3.54		
37-Rhéal Cormier	2	3	57.0	27	17	36	4.26		
47-Omar Daal	0	2	29.2	11	15	28	3.34		
39-Mike Dyer	3	1	30.0	10	14	23	3.00		
13-Jeff Fassero	3	5	68.0	31	13	63	4.10		
44-Barry Manuel	2	0	31.1	13	16	22	3.73		
45-Pedro Martinez	5	1	75.2	26	22	76	2.97		
62-Jose Paniagua	1	1	13.1	7	5	4	4.73		
51-Mel Rojas	3	8	27.2	16	14	54	5.20		
42-Kirk Ruetter	2	2	38.0	16	15	35	3.79		
54-Tim Scott	1	1	28.0	7	10	25	2.25		
41-Ugueth Urbina	2	0	15.2	6	8	15	3.45		
43-Dave Veres	4	2	34.0	22	12	40	5.82		
TOTAUX	29	23	472.2	206	167	395	3.93		

(*): position prédéterminée du match retransmis par satellite.

MEILLEUR 2E

LIGUE NATIONALE
(Matchs en Floride et St. Louis non compris)

G P Moy. Diff.

MONTRÉAL.....29 23 558 —
LOS ANGELES.....27 25 519 2.0
COLORADO.....24 23 511 2.5
PHILADELPHIE.....25 24 510 2.5
SAN FRANCISCO.....24 23 510 2.5
FLORIDE.....26 26 500 3.0
ST. LOUIS.....22 28 440 6.0
NEW YORK.....21 28 429 6.5
CINCINNATI.....19 26 422 6.5
CHICAGO.....21 30 412 7.5
PITTSBURGH.....20 31 392 8.5

LIGUE AMÉRICAINNE
(Matchs au Texas, Californie, Oakland et Seattle non compris)

G P Moy. Diff.

CHICAGO.....30 19 612 —
BALTIMORE.....27 20 574 2.0
SEATTLE.....26 22 542 3.5
MILWAUKEE.....23 25 479 6.5
CALIFORNIE.....23 26 469 7.5
KANSAS CITY.....24 28 462 7.5
MINNESOTA.....22 27 449 11.0
OAKLAND.....22 27 449 11.0
TORONTO.....22 29 431 8.0
BOSTON.....20 28 417 8.5
DETROIT.....12 39 235 18.0

LES FICHES EN 1995

EXPOS DE MONTRÉAL

Mj	G	P	Moy.	Diff.	Dom.	Étran.	Rg
52	27	25	519	8.0	13-14	14-11	3e

BLUE JAYS DE TORONTO

Mj	G	P	Moy.	Diff.	Dom.	Étran.	Rg
51	20	31	392	10.0	6-16	14-15	5e



LES MENEURS

LIGUE AMÉRICAINNE

(Matchs d'hier non compris)

R	Ab	Pc	Cs	Pp	Cc	Bv	Moy
Ralomar Bal	47	187	40	75	40	75	401
O'Neill NY	46	168	31	60	357		357
Belle Cle	48	181	44	64	352		352
Knoblauch Min	51	162	30	57	354		354
EMartinez Sea	48	180	42	63	350		350
MVaughn Bos	48	190	38	66	347		347
Gambi Oak	47	180	33	61	339		339
Boyer NY	41	163	27	55	337		337
Lofton Cle	48	194	40	65	335		335
FThomas Chi	48	180	44	60	333		333

POINTS COMPTÉS — FThomas, Chi, 44; Belle, Cle, 44; EMartinez, Sea, 42; Griffey Jr, Sea, 41; Lofton, Cle, 40; Ralomar, Bal, 40; Phillips, Chi, 39.

POINTS PRODUITS — MVaughn, Bos, 52; Belle, Cle, 52; FThomas, Chi, 50; Buhner, Sea, 45; Baines, Chi, 45; EMartinez, Sea, 42; Carter, Tor, 41.

COUPS SÛRS — Ralomar, Bal, 75; MVaughn, Bos, 66; Hamilton, Tex, 66; Lofton, Cle, 65; Molitor, Min, 65; Belle, Cle, 64; EMartinez, Sea, 63.

DOUBLES — EMartinez, Sea, 26; ARodriguez, Sea, 16; IRodriguez, Tex, 16; GMyers, Min, 16; JValentin, Bos, 15; Baerga, Cle, 15; Giambi, Oak, 14.

TRIPLES — Carter, Tor, 5; Vina, Mil, 4; Knoblauch, Min, 4; Dulek, NY, 3; Durham, Chi, 3; Meares, Min, 3; JValentin, Mil, 3; MLewis, Det, 3; Velarde, Cal, 3.

CIRCUITS — Belle, Cle, 20; MVaughn, Bos, 18; ByAnderson, Bal, 18; Buhner, Sea, 16; FThomas, Chi, 15; Griffey Jr, Sea, 15; Edmonds, Cal, 13; Sprague, Tor, 13; Palmer, Tex, 13.

BUTS VOLÉS — Lofton, Cle, 30; TGoodwin, KC, 23; LListach, Mil, 13; Nixon, Tor, 13; Vizquel, Cle, 12; Batts, Oak, 10; Durham, Chi, 8; JValentin, Mil, 8; BeWilliams, NY, 8.

LANCEURS (7 décisions) — Nagy, Cle, 8-1, 889, 3.92; Pavik, Tex, 7-1, 875, 4.59; Boskie, Cal, 6-1, 857, 4.18; Mussina, Bal, 7-2, 778, 4.34; DeMartinez, Cle, 7-2, 778, 4.28; Finley, Cal, 6-2, 750, 3.97; Belcher, KC, 5-2, 714, 3.93.

RETRAITS AU BÂTON — Clemens, Bos, 83; AFernandez, Chi, 72; Appier, KC, 70; Guzman, Tor, 65; Finley, Cal, 65; Mussina, Bal, 63; Kuhl, Tex, 62.

VICTOIRES PROTÉGÉES — Mesa, Cle, 19; R Hernandez, Chi, 14; Hennerman, Tex, 13; Perdomo, Cal, 13; Montgomery, KC, 13; RMyers, Bal, 10; Stevens, Min, 9; Wetteland, NY, 9.

LIGUE AMÉRICAINNE

Lundi 27 mai
Chicago 4, Toronto 5
Boston 10, Oakland 3
Detroit 4, Kansas City 5 (13 m.)
Cleveland 2, Texas 3
New York 16, Californie 5

Mardi 28 mai
Chicago 8, Toronto 5
Minnesota 3, Milwaukee 7
Cleveland 1, Texas 11 (7e manche)
New York 0, Californie 0 (3e manche)
Boston 0, Oakland 1 (2e manche)
Baltimore 1, Seattle 1 (2e manche)

Mercredi 29 mai
Chicago (Magrane 1-0) à Toronto (Hanson 5-6), 19h35, TSN
Minnesota (Robertson 1-7) à Milwaukee (Miranda 3-3), 13h15
Detroit (Gohr 2-6) à Kansas City (Appier 4-4), 20h05
Cleveland (Anderson 0-1) au Texas (Witt 4-4), 20h35

Boston (Seie 2-4) à Oakland (Hergert 1-2), 22h05
New York (Mendoza 1-0) en Californie (Finley 2-2), 22h35
Baltimore (Mussina 7-2) à Seattle (Hitchcock 4-2), 22h05

Jeudi 30 mai
Cleveland à Milwaukee, 20h05
Detroit à Chicago, 20h05
Minnesota au Texas, 20h35
Boston à Seattle, 22h05

Vendredi 31 mai
Kansas City à Toronto, 19h35, TSN
Cleveland à Milwaukee, 20h05
Detroit à Chicago, 20h05
Minnesota au Texas, 20h35
Boston à Seattle, 22h05

Samedi 1er juin
Kansas City à Toronto, 19h05, TSN
Cleveland à Milwaukee, 19h35, CBS
New York à Oakland, 19h05
Texas à Milwaukee, 20h05
Californie à Minnesota, 20h05

CLASSEMENT (saison de 162 matchs)
(Matchs au Texas, Californie, Oakland et Seattle non compris)

DIVISION EST

G	P	Moy.	Diff.	Série	Domicile	Étranger	10 der.	
NEW YORK	28	19	596	—	1g	18-8	10-11	6-4
BALTIMORE	27	20	574	1.0	1g	18-11	9-9	7-3
TORONTO	22	29	431	8.0	1p	11-14	11-15	3-7
BOSTON	20	28	417	8.5	1g	13-12	7-16	5-5
DETROIT	12	39	235	18.0	12p	6-17	6-22	0-10

DIVISION CENTRALE

G	P	Moy.	Diff.	Série	Domicile	Étranger	10 der.	
CLEVELAND	33	15	688	—	1p	16-5	17-10	7-3
#-CHICAGO	30	19	612	3.5	1g	16-5	14-14	9-1
MILWAUKEE	23	25	479	10.0	1g	11-10	12-15	5-5
KANSAS CITY	24	28	462	11.0	1g	11-15	13-13	6-4
MINNESOTA	22	27	449	11.5	1p	12-13	10-14	4-6

DIVISION OUEST

G	P	Moy.	Diff.	Série	Domicile	Étranger	10 der.	
TEXAS	31	19	620	—	3g	19-7	12-12	5-5
SEATTLE	26	22	542	4.0	1g	15-12	11-10	6-4
CALIFORNIE	23	26	469	7.5	1p	15-10	8-16	4-6
OAKLAND	22	27	449	8.5	2p	10-13	12-14	3-7

GROS Miami ridiculisé

Suite de la D1

Pittsburgh a pu regagner son vestiaire fort d'une avance de 1-0 après 20 minutes de jeu pour la première fois de la finale.

Daigneault a profité d'un jeu de puissance pour inscrire son premier but des présentes séries à 8:48. L'ancien défenseur du Canadien a bien appuyé l'attaque pour saisir le retour d'un lancer de Mario Lemieux. Il faut dire que Daigneault a joué de chance puisqu'il a partiellement raté son tir. Il s'agissait du reste de son troisième but en 79 rencontres éliminatoires. Il avait précédemment inscrit un but dans l'uniforme des Flyers de Philadelphie et un autre dans celui du Tricolore lors des séries de 1993.

PAS DE PENGUINS

Le but a déclenché une pluie d'objets sur la glace. L'annonceur-maison est rapidement intervenu pour rappeler au public que Pittsburgh n'est pas

Miami et que le Civic Arena n'est pas le Miami Arena. Les gens ont applaudi.

John Vanbiesbrouck a été passablement occupé en première. S'il avait été moins alerte, les Penguins auraient pu ajouter à leur avance. Le « Beezer » a été particulièrement solide en bloquant un lancer de Bryan Smolinski de la mitaine, un tir de Tomas Sandstrom de la jambière, et un lancer de Mario Lemieux dirigé depuis l'enclave.

Brian Skrudland a bien failli donner les devants aux Panthers tôt dans le match. Skrudland s'est échappé mais son tir a été bloqué par Tom Barrasso. L'ex-centre du Canadien a commis, il est vrai, un jeu dépourvu de toute imagination. En fin de période, le défenseur Robert Svehla a touché la barre transversale.

En deuxième, les Penguins ont fermé le jeu, à la manière des Panthers. Nedved a quand même marqué à 18:27. Il a déjoué Vanbiesbrouck d'un tir flottant entre les jambières.



Le défenseur des Penguins, Jean-Jacques Daigneault, a inscrit son premier but des présentes séries éliminatoires.

PGA QUÉBÉCOISE Qualifications en vue de la coupe Casino de Charlevoix

TROIS-RIVIÈRES (PC) — Claude Tremblay (L'Épiphanie) et Jean Laforce (Joliette) ont disputé et gagné quelques tournois en équipe au fil des dernières années. Et hier, au club de golf Ki-8-Eb de Trois-Rivières, ils ont prouvé à nouveau que l'expérience ne s'achète pas en sortant vainqueurs de l'épreuve de qualification en vue de la coupe Casino de Charlevoix (nouvelle appellation du championnat par équipe de la PGA québécoise), prévue du 4 au 7 septembre, sur le parcours du Manoir Richelieu.

Tremblay et Laforce ont présenté une carte de 63, selon la formule deux balles, meilleure balle, neuf coups sous la normale. Ils ont devancé par un seul coup trois duos, ceux de Jean-Louis Lamarre et Stéphane Talbot, Benoît Morin et Rémi Bouchard, ainsi que Michel Boyer et Adrien Bigras, à égalité à 64. André Nols et Benoît Larouche ont pris le cinquième rang, avec un compte de 65, ex-aequo avec Mario Forget et Jean Morin.

LEXPÉRIENCE

«Je n'avais pas joué tellement jusqu'à maintenant, et c'est pourquoi je suis agréablement surpris de ma performance», avouait d'abord Claude Tremblay, qui à lui seul a inscrit huit birdies. Son coéquipier Laforce a complété avec deux et l'équipe n'aura inscrit qu'un seul bogey, au 16e trou.

«Nous avons commencé lentement avec des normales sur les trois premiers trous. Puis lorsque les birdies ont commencé à s'accumuler, à partir du quatrième trou, nous nous sommes dit qu'il fallait maintenant non pas jouer seulement pour se qualifier, mais pour gagner, car la première place est toujours la meilleure, dans un tournoi comme celui de septembre prochain», d'expliquer encore Claude Tremblay.

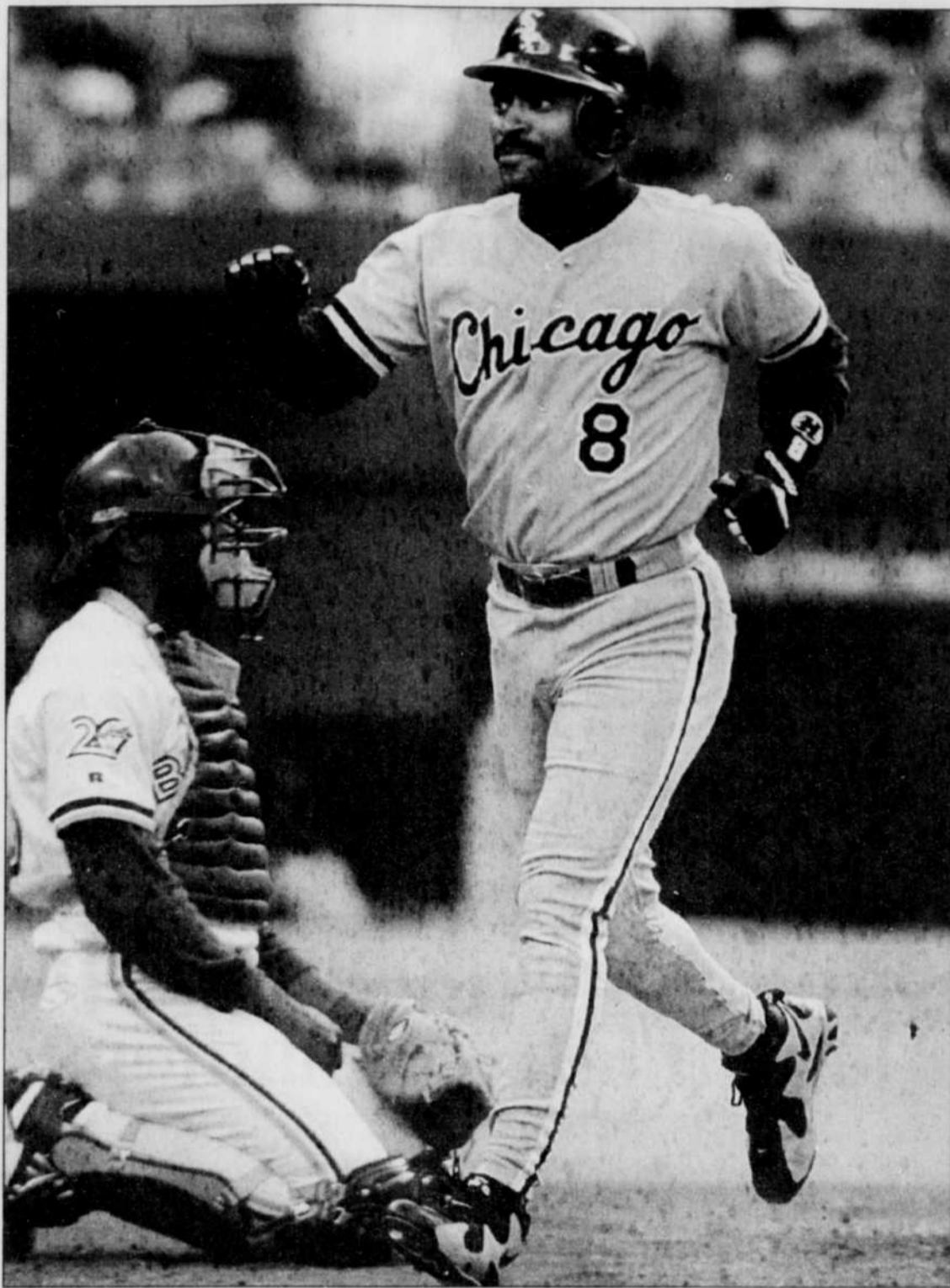
MORIN-BOUCHARD

Champion en 1995, en compagnie de Daniel Talbot, Benoît Morin a pour sa part dû se qualifier à nouveau avec un nouveau partenaire, Rémi Bouchard, compte tenu que Talbot a dû déclarer forfait pour l'épreuve du Manoir Richelieu.

«Normalement, les champions n'ont pas à se qualifier l'année suivante, voilà pourquoi au début, j'étais un peu déçu. J'ai rapidement compris toutefois qu'il était plus logique d'agir ainsi, compte tenu qu'un nouveau partenaire, devait obligatoirement passer par les qualifications.

«Et je dois dire qu'avec Rémi Bouchard comme nouveau coéquipier, je ne craignais nullement de rater cette qualification», racontait Benoît Morin.

Quant à Rémi Bouchard, il expliquait l'importance de bien commencer un tournoi comme celui de Trois-Rivières. «Dans une telle épreuve de qualification, il est important de débiter en force. C'est ce que nous avons fait Benoît et moi. De cette façon, la pression devient moins forte sur les derniers milles», disait-il avant de quitter pour Victoria, où il participera, à compter de demain, au premier tournoi de la saison du Circuit professionnel canadien.



Le receveur des Blue Jays de Toronto, Sandy Martinez, n'a pas d'autre choix que de céder le passage au marbre à Tony Phillips, des White Sox de Chicago, qui vient de frapper un circuit. L'incident se passait à la première manche du match d'hier soir que les Sox ont gagné 8-5.

2e blanchissage des Mets

■ (AP) — A New York, Bernard Gilkey a frappé deux circuits en solo et Mark Clark a lancé pendant sept manches sans accorder de point, hier, quand les Mets de New York ont blanchi leurs rivaux pour la deuxième fois d'affilée avec une victoire de 4-0 contre les Giants de San Francisco.

(Clark (4-5) a espacé quatre coups sûrs et Doug Henry a complété le travail pour permettre aux Mets de récolter deux jeux blancs consécutifs pour la première fois depuis 1992. Les Mets ont blanchi les Padres de San Diego 1-0 dimanche.

Mark Leiter (2-5) a alloué trois points et sept coups sûrs en sept manches pour échapper sa quatrième décision de suite.

PIRATES 6 ASTROS 5

À Pittsburg, Charlie Hayes a cogné un circuit de deux points et Jason Kendall a produit un point avec un triple en huitième manche, hier, quand les Pirates sont revenus de l'arrière pour battre les Astros de Houston 6-5.

Accusant un retard de 4-2 en huitième, Hayes a égalé le pointage avec une longue balle aux dépens de Greg Swindell (0-2). Après le but sur balles à John Wehner, Kendall a enchaîné avec un triple. Il a marqué sur la séquence quand le voltigeur Brian Hunter a jonglé avec la balle.

Du côté des Astros, Craig Biggio a connu une soirée de 4-en-4 après avoir été 3-en-3 lundi.

Le voltigeur des Pirates Orlando Merced avait fait 2-2 avec un circuit en sixième manche. Le receveur Dan Miceli (1-1) a décroché la victoire.

PHILLIES 9 DODGERS 3

À Philadelphie, Pete Incaviglia a claqué deux circuits de trois points quand il a conduit les Phillies de Philadelphie à une victoire de 9-3 contre les Dodgers de Los Angeles.

Le receveur des Dodgers, Mike Piazza, meilleur frappeur de la Ligue nationale avec une moyenne de .373, a quitté le match en deuxième après s'être blessé au genou droit en glissant au deuxième but.

Piazza venait de claquer un double. En glissant au deuxième, sa jambe droite a donné violemment contre le but. Il s'est relevé en grimaçant et a quitté le terrain en boitant.

SPORTS DE GLACE Nouvelle offre d'Acti-Vital à Cap-Rouge La mairesse Bouchard-Rousseau demeure inflexible

FRANÇOIS POULIOT

Le Soleil

CAP-ROUGE — Le comité de mobilisation de Cap-Rouge a soumis hier une proposition d'entente avec l'aréna Acti-Vital de Saint-Augustin et demandé à la mairesse Michèle Bouchard-Rousseau de revenir sur sa décision d'envoyer les sports de glace au Peps.

L'entente négociée par le comité de parents ne coûterait que 31 000 \$ de plus, sur 5 ans, que celle négociée par la Ville avec le Peps de l'université Laval.

L'inscription au hockey mineur devrait toutefois également être majorée de 225 \$ à 275 \$ par joueur.

AVANT LE 10 JUIN

Le comité demande à l'Association du hockey mineur, de Cap-Rouge, de même qu'au le Club de patinage artistique de requérir du conseil la tenue d'une rencontre de conciliation afin d'analyser cette proposition. Il demande également que cette rencontre ait lieu avant le 10 juin, date de l'assemblée générale du hockey mineur.

Il est déjà acquis que l'Association du hockey mineur fera la demande à la Ville puisque son président, Gilles Émond, est aussi membre du comité. Il est moins certain que pareille requête émane du Club de patinage artistique, la plupart des membres du conseil d'administration de l'organisme semblant s'être rangés du côté de la mairesse Bouchard-Rousseau.

«Je vais soulever le point lors de l'assemblée de demain soir (ce soir). Les membres ont pris leur décision sur des informations erronées», a toutefois indiqué la dissidente Hélène Plourde.

CHARGE EN RÉGLE

Les membres du comité de mobilisation y sont encore une fois allés hier d'une charge en règle contre l'administration municipale.

«Un comportement indigne, des procédés véreux et abusifs... une farce grotesque», titrait l'un de leurs communiqués. «Quand irresponsabilité et inconscience vont de pair», pouvait-on lire sur l'autre.

Le porte-parole du comité, Michel Audy, a indiqué que de fausses informations avaient été présentées par le responsable des loisirs, Jean-Marc Roberge, lors d'une assemblée du hockey mineur tenue le 5 février. «C'est sur ces informations que les parents avaient donné leur aval pour aller au Peps», a-t-il expliqué.

Contrairement à ce qui avait été initialement annoncé, la gestion des activités du hockey mineur et du patinage artistique ne sera pas abandonnée par les bénévoles. «Nous ne sommes pas des gens irresponsables. Irresponsable, c'est la mairesse qui l'est lorsqu'elle dit, si vous ne voulez pas gérer, je ne m'en occupe pas», a soutenu Gilles Émond.

LA MAIRESSE FERME LA PORTE

La mairesse Michèle Bouchard-Rousseau n'a pas tardé à réagir à la proposition du comité de mobilisation. «J'ai déjà dit que notre décision était finale et sans appel», a-t-elle lancé.

Madame Bouchard-Rousseau a dit respecter la dissidence de la conseillère Denise Tremblay Blanchette. Cette dernière est la responsable des loisirs de la municipalité et a publiquement pris position en faveur de l'aréna Acti-Vital. «C'est la majorité qui a décidé. Le propriétaire de l'aréna, Gérald Landry, n'avait qu'à venir s'asseoir plus tôt dans mon bureau», a-t-elle ajouté.

Michèle Bouchard-Rousseau est aussi venue au secours du fonctionnaire Roberge en affirmant qu'il avait bien informé la population au moment de l'assemblée.

POUR LA PREMIÈRE FOIS:
AB ROLLER PLUS
EN MAGASIN.

POUR LA DERNIÈRE FOIS:
UN GROS VENTRE
AU MOIS DE JUIN.



FINIS LES EXERCICES
DIFFICILES, INTERMINABLES
ET DOULOUREUX POUR
ABDOMINAUX.

